



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 08 juillet 2021

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

08-07-2021-10

Date de convocation le 01/07/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Procurations : 3

Votants : 15

Le huit juillet deux mille vingt et un à dix-neuf heures, se sont réunis, en la salle des fêtes de Mont en raison de la crise du COVID, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes BAZIARD, CAZENAVE, DAUBAS, ETCHART, GUITTONNEAU ainsi que MM. CAMGRAND, CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LETARGUA, et SALEFRANQUE.

Procurations : Mme LOQUET a donné procuration M. LETARGUA
M.LAPETRE a donné procuration Mme BAZIARD
Mme GRAUX a donné procuration M.SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élue : Mme BAZIARD

OBJET : EXAMEN DEMANDE DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION VELO LESCAR SPRINT TOUR DU PIEMONT PYRENEEN

Le Tour du Piémont Pyrénéen a fait étape à Mont le 02 juillet 2021.

Une demande de subvention de l'association Vélo Lescar Sprint a été sollicitée en amont de la manifestation pour l'organisation de cette course. Cette demande avait été acceptée par le bureau municipal dans l'attente de la validation en Conseil.

Le montant demandé par l'association est de 6 000 euros.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

DÉCIDE de verser ou pas une subvention de 6 000 euros à l'association Vélo Lescar Sprint,

PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 23/07/2021
Reçu en préfecture le 23/07/2021
Affiché le 
ID : 064-216403964-20210708-08_07_2021_10-DE

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

